

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AHJ du 9 juin 2015

Liste de présences/excusés en annexe.

1. Procès-verbal de l'AG de 2014 : prévu à l'ordre du jour, avons oublié de le faire adopter.
2. Rapport annuel du comité, rapport comptable et rapport des vérificateurs des comptes : approuvés à l'unanimité.
Remerciements à Nicole Seyfried qui alimente le site Jonx.ch.

3. Echange sur les activités en cours ou à venir, propositions :

Actions de l'AHJ et autres associations du quartier :

- L'action « ludique » concernant Ste-Clotilde a bien marché, à refaire si nécessaire pour ce sujet ou un autre. Pas de commentaire sur l'action « banderolles ».

Communication :

- Les info transmises par mail sont les bienvenues, mais il y a le risque de réduire l'information plutôt que de l'élargir. Nous ne touchons que les membres qui ont une adresse mail et non la population du quartier.
- Vitrine de la MQJ : une personne fait remarquer qu'elle a pris connaissance de l'AHJ et de ses actions, en lisant la vitrine de la MQJ. Voir comment mieux l'utiliser, caractères plus gros (pas évident de lire depuis le trottoir, les passants n'ont pas forcément leurs lunettes avec eux !).
- AVIA : il est rappelé qu'il y a un projet de vitrine pour les associations du quartier. Mais... la MQJ se trouve sur le passage des habitants qui ne vont pas jusqu'au bout du quartier. Ne pas abandonner l'une pour l'autre.
- Ne pourrait-on pas avoir d'autres vitrines dans le quartier ? Info donnée à l'AG : 6 – 7 colonnes d'affichage sont prévues dans le quartier durant l'été pour annoncer les activités de cette période, mais pas évident d'élargir le principe à l'année.
- Faire un petit journal et le déposer à divers endroits du quartier (MQJ, bibliothèque, ludothèque, etc...) Identifier les lieux publics où ce serait possible.
- Contacter le journal « Les nouvelles de la Jonction ». Très lu.

Logement :

Maraîchers : une personne suggère de lancer une pétition pour soutenir les habitants de ces immeubles et demander un relogement à un prix correspondant à leur situation.

4. Elections :

- Election du comité : les personnes sortantes se représentent (Denise Pradevant, Isabelle Toumi, Odile Fioux, Jean-Pierre Fioux, Bernard Laurent, Michel Schweri).
- Président : comme annoncé l'an passé, Jean-Pierre Fioux ne se représente pas. En l'absence de candidature, l'AHJ va fonctionner sans président.
- trésorière : Odile Fioux se représente.
- vérificateurs des comptes : Sandra Golay et André Klopmann n'ont pas signalé qu'ils ne se représentaient pas. Ils sont reconduits.

17.6.2015/Odile Fioux